

FORMATION SPORT SANTÉ



MAISON SPORT SANTÉ
CHU RENNES

CHU
Rennes

MALADIES CHRONIQUES

Pour s'inscrire

Du 11, 12 et 13 Mars ET
du 25, 26 et 27 Mars 2026



2h e-learning
38 heures de présentiel sur
2x3jours



RENNES

Maison Départementale des Sports

Informations :

formation.illeetvilaine@franceolympique.com

06 75 21 25 30



Objectifs de la formation :

Développer les compétences des encadrants* sportifs bretons afin qu'ils puissent proposer des activités de sport-santé adaptées à des personnes en situation de maladie chronique.

Favoriser le développement de l'offre Sport Santé dans les structures sportives bretonnes.

*Accessible aux personnes en situation de handicap



Objectifs spécifiques

CONTENU

- ▶ Le contexte général du sport santé : environnement institutionnel et réglementaire
- ▶ Les recommandations de bonnes pratiques d'hygiène de vie favorables à la santé (alimentation, prévention des addictions...)
- ▶ Les notions générales de physiopathologie de l'exercice physique et de l'entraînement



CONTENU

- ▶ Réaliser un bilan éducatif et motivationnel individualisé pour chaque patient et en évaluer les impacts.
- ▶ Concevoir et animer un programme avec des séances d'activité physique adaptée au patient
- ▶ Connaître les principales caractéristiques des pathologies chroniques concernées.



CONTENU

- ▶ Maîtriser les principes et modalités pratiques de mise en place d'une action sport santé
- ▶ Recherche de financements



96% des répondants au questionnaire, sont "satisfaisant" ou "très satisfaisant" de la formation suivie. des répondants au questionnaire, recommandent la formation.

Cette formation permet de référencer l'activité proposée sur le site Bretagne-sport-santé.

La formation est accessible à tous les encadrants sportifs (professionnels ou bénévoles) bretons, titulaires et à jour de la formation PSC1.

Un questionnaire de positionnement identifiant le niveau du stagiaire sera transmis et demandé en amont de la formation.

Tarifs : 800 € TTC* avec prise en charge par un OPCO / 400€ TTC* sans PEC OPCO

*Exonéré de TVA-Art.261.4.4A du CCI